

Avis de l'administrateur en chef : Prolongation provisoire de l'accès facilité aux médicaments contre le VIH/SIDA figurant actuellement sur la liste de la partie VI-A du Formulaire des médicaments de l'Ontario/ICM

Le 28 février 2024

Le présent avis est une mise à jour de l'avis initial de l'administrateur en chef publié le 14 décembre 2023 concernant l'élimination de l'accès facilité aux médicaments pour le VIH/SIDA (AF-VIH) du Formulaire des médicaments de l'Ontario/ICM (le « Formulaire »).

Médicaments contre le VIH/SIDA figurant actuellement sur la liste de la partie VI-A du Formulaire (c'est-à-dire sous Facilitated Access HIV/AIDS Drugs) :

Afin d'assurer un accès permanent et opportun aux médicaments, le mécanisme d'AF-VIH qui devait prendre fin le 29 février 2024 pour les produits contre le VIH/SIDA figurant actuellement sur la liste de la partie VI-A du Formulaire (c'est-à-dire sous Facilitated Access HIV/AIDS Drugs) est prolongé jusqu'à nouvel ordre.

De ce fait, l'actuelle liste des médecins facilitant l'accès aux médicaments contre le VIH listés dans la partie VI-A du Formulaire restera en vigueur et l'inscription par l'intermédiaire du Programme d'accès exceptionnel (PAE) se poursuivra jusqu'à nouvel ordre.

Renseignements supplémentaires :

Pharmacies :

En cas de questions concernant la facturation, veuillez communiquer avec le Service d'assistance du PMO pour les pharmacies au 1 800 668-6641.

Autres fournisseurs de soins de santé et membres du public :

Veillez communiquer avec la ligne INFO de ServiceOntario au 1 866 532-3161, ATS
1 800 387-5559. À Toronto, ATS 416 327-4282.

Toutes les autres questions au sujet du mécanisme d'AF-VIH en vertu du PMO doivent être
posées par courriel à DrugProgramsDelivery@ontario.ca.